



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 22 septembre 2021, à 19 h, par la plateforme Microsoft Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président
Cedric Breault-Bédard, représentant des élèves
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Alain Joubert, représentant du personnel enseignant
Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant
Jessica Myre, représentante sociocommunautaire
Anik Savoie, représentante du personnel professionnel
Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président

ÉTAIT ABSENT

Louis-Philippe Desrosiers, représentant des élèves

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Diane Lachance, directrice

1. Mot de bienvenue

Diane Lachance souhaite la bienvenue aux membres, et animera la rencontre jusqu'au point 4.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alain Joubert, secondé par Martin Thauvette et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation des nouveaux membres

Diane Lachance présente Anik Savoie, conseillère pédagogique à PGL, représentante du personnel professionnel, et Bruno Lalonde, enseignant en équipement motorisé, représentant le personnel enseignant. Mme Lachance suggère un tour de table.

4. Élections d'un président ou d'une présidente

Diane Lachance informe les membres que Pierre Berniqué accepte de poursuivre en tant que président du conseil d'établissement. Il est prêt, toutefois, à laisser la présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction.

CÉ 21-22-254

PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 21-22-255	<p>Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE Pierre Berniqué soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>5. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente</p> <p>Diane Lachance rappelle aux membres que le projet de Loi 40 introduit le poste de vice-président. Ce dernier anime les rencontres en l'absence du président. Le mandat du vice-président est d'un an. Mme Lachance explique aux membres qui peut agir à titre de vice-président.</p>
CÉ 21-22-256	<p>Il est proposé par Alain Joubert, secondé par Pierre Berniqué et résolu :</p> <p>QUE Martin Thauvette soit le vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>6. Nomination d'un ou d'une secrétaire</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Nancy-Ann Dorais accepte de poursuivre à titre de secrétaire du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p>7. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2021</p>
CÉ 21-22-257	<p>Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 9 juin 2021 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>8. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2021</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>9. Nouveaux employés du centre</p> <p>Diane Lachance énumère les nouveaux membres du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anik Savoie, conseillère pédagogique. • Janie Tremblay, technicienne en éducation spécialisée. Mme Tremblay travaille trois jours par semaine, et ce, jusqu'en décembre. Elle travaille de près avec les élèves afin de les aider à organiser leur travail, leurs cours, leur agenda. • Dany Fecteau, animateur de vie étudiante à compter du 4 octobre 2021. Son rôle est de contribuer à la persévérance des élèves en contribuant à créer un milieu de vie plus accueillant et stimulant. Bruno Lalonde suggère une radio étudiante.

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2021-2022 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

	<ul style="list-style-type: none"> • Carl Samson, technicien en formation professionnelle dans le département d'électromécanique, en remplacement jusqu'au comblement du poste. • Christophe Mehl, enseignant en techniques d'usinage. • Marie-France Nault, enseignante en équipement motorisé. • Nadège Deschambault, stagiaire universitaire en service social, trois jours par semaine pour l'automne et quatre jours par semaine à partir de l'hiver. <p>10. Règles de régie interne</p> <p>Diane Lachance présente et explique les règles de régie interne.</p> <p>11. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts</p> <p>Diane Lachance présente le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres doivent remplir le formulaire et le retourner à Karine Viau.</p> <p>12. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement</p> <p>Diane Lachance rappelle aux membres la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. Les nouveaux membres doivent suivre la formation cette année. Karine Viau va envoyer le lien pour celle-ci.</p> <p>13. Prévisions budgétaires</p> <p>Diane Lachance présente et explique le budget prévisionnel 2021-2022 pour le centre. Le budget prévisionnel est basé sur 484 ETP.</p> <p>Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE le budget prévisionnel 2021-2022 du centre soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>14. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Diane Lachance informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 300 \$ pour l'année scolaire 2021-2022. Mme Lachance rappelle aux membres que depuis quatre ans, le budget a servi à aider des élèves dans le besoin par la remise de cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence.</p> <p>Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Bruno Lalonde et résolu :</p> <p>QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 300 \$ pour l'année scolaire 2021-2022 soit remis aux intervenantes du bureau d'aide à la réussite afin qu'il serve à venir en aide aux élèves dans le besoin (ex. : cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>15. Nouvelles cohortes 2021-2022</p> <p>Diane Lachance présente un tableau des élèves admis pour chacune des cohortes.</p>
CÉ 21-22-258	
CÉ 21-22-259	



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2021-2022
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 21-22-260	<p>16. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2021-2022</p> <p>Diane Lachance dépose une proposition de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022. Il est souhaité que la forme des rencontres (en présence ou par Teams) soit discutée à la prochaine rencontre.</p> <p>17. Date de la prochaine rencontre le 17 novembre 2021</p> <p>Pierre Berniqué informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 17 novembre 2021 à 17 h 30 par vidéoconférence via l'application Teams.</p> <p>18. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>19. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée à 20 h 01.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Pierre Berniqué, président d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
--------------	--